



LES RELATIONS ENTRE LA FRANCE ET LA SANÛSIYYA

L'échec d'une tentative de négociation (1911-1913) et l'émergence d'un nouvel acteur politique : Ahmad al-Sharîf

Pr. Jean-Louis TRIAUD

Université d'Aix-En-Provence Marseille

Dr. Abdelnaser Ashtiewi

Université de Syrte

Abstract :

This study, entitled "French-Sannussiya relations," deals with the failed negotiations between France and Mr. Ahmed Al-Sharif as political leaders after the bloody military conflict between them. Since the French identification of Sanussiyya and the formulation of false news against it, the study examined Chad's battles at the stage of negotiations between the two p

arties, led by the French mediator, and the Egyptian mediator, Abdulla Khal. and correspondence and answers to each other's claims and doubts.

Key Words/ Negotiations - Relations - France - Ahmed Al-Sharif- Sanussiyya

Introduction

Nous avons montré comment, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la conjonction des affabulations d'un vice-consul de France à Benghazi sur un péril sanûsî, relayées plus tard à Paris par les milieux coloniaux et les instances officielles, avaient désigné la confrérie - la voie (*tarîqa*) - Sanûsiyya comme le chef d'orchestre de toutes les actions hostiles à la France au Sahara¹. Une théorie du complot – ce que nous avons appelé « la Légende noire » - s'était ainsi développée, qui faisait de la confrérie un adversaire occulte et redoutable. Elle était dénoncée, en outre, comme une alliée de l'Allemagne (allégation non fondée à ce moment-là) et du gouvernement ottoman (avec lequel les relations étaient effectivement réelles, mais fluctuantes). L'image de la Sanûsiyya était donc surchargée, du côté français, par des accusations de « pangermanisme » et de « panislamisme », les deux hantises du moment.

Il y eut cependant un moment d'accalmie dans cette campagne. Grâce à un moment de doute dans certains cercles officiels français et à l'action de plusieurs intermédiaires, une tentative de conciliation fut mise sur pied qui, après quelques résultats encourageants, échoua totalement entre 1911 et 1913. Les intermédiaires s'étaient crus suffisamment autorisés pour faire des propositions intéressantes au nom de la France et le grand maître de la confrérie, le cheikh Ahmad al-Sharîf, fils et deuxième successeur (depuis 1902) du fondateur, avait cru pouvoir, dans ces conditions, envisager de traiter d'égal à égal avec le gouvernement français. Entre temps, à Paris, les partisans d'une approche diplomatique avaient perdu la main au profit des tenants de la solution militaire.



Français-Sanoussi : Connaissance, mensonges et affrontement

La situation était, à cette époque, devenue difficile pour la confrérie. Depuis 1900, l'arrivée de troupes françaises au lac Tchad, puis la conquête progressive de ce qui allait devenir la colonie du Tchad, avaient mis au contact direct les militaires français, imprégné de la *Légende noire*, et les *zâwiya sanûsî* qui avaient progressivement essaimé dans cette région, à la fin du XIXe siècle, le long des pistes du commerce transsaharien. En 1902, après deux tentatives infructueuses, les troupes françaises avaient fini par occuper et détruire la *zâwiya* de Bir Alali, située à proximité du lac Tchad, et elles avaient commencé à remonter vers le nord, vers le Borkou, zone de palmeraies au pied du Tibesti où s'étaient implantés les Sanûsî (le Borkou étant leur « jardin », et un carrefour pour leurs approvisionnements). En 1907, la *zâwiya* principale du Borkou, la plus riche, celle de 'Ain Galakka, qui avait résisté à une précédente attaque, fut occupée par un détachement français qui l'évacua ensuite. Elle ne devait être définitivement occupée qu'en 1913. Cette opération de 1907 avait entraîné la mort de deux responsables sanûsî importantsⁱⁱ, le pillage des locaux et la destruction de la bibliothèque. Elle avait donc eu un grand retentissement. En 1909, les Français entraient à Abéché, capitale du Ouaddaï, un royaume à l'est du Tchad, qui était l'allié politique et commercial de la confrérie.

À ces mauvaises nouvelles venues du Sud, qui annonçaient un bouleversement dans les communications, les approvisionnements et les échanges de la confrérie avec ses filières et ses correspondants des pays du futur Tchad, venait alors s'ajouter le débarquement des Italiens, en octobre 1911, à Tripoli, Benghazi et dans plusieurs villes du littoral de Cyrénaïqueⁱⁱⁱ. Les Italiens, dont l'occupation allait être confirmée par un traité italo-turc l'année suivante^{iv}, venaient ainsi progressivement au contact direct des établissements sanûsî de Cyrénaïque. Menacée au sud par les Français, au nord par les Italiens, prise ainsi entre deux feux, la confrérie sanûsî, qui était purement pacifique à ses débuts et était donc dépourvue de toute protection armée, se dota en hâte, à partir de 1902, de moyens de défense avec l'aide de tribus arabes et touareg du Sahara. Elle était ainsi devenue, dans cette situation, une organisation politico-militaire de fait.

Autour de juin-juillet 1911, Ahmad al-Sharîf^v, peut-être encouragé dans ce sens par le gouvernement jeune-turc en place à Istanbul depuis 1909, avait rédigé à l'intention de la presse européenne une lettre de protestation contre les attaques françaises. Cette lettre fut publiée en italien, le 6 août 1911, dans le *Giornale d'Italia* (donc avant le débarquement italien en Libye)^{vi}.

« Chacun sait - commençait Ahmad al-Sharîf, de façon très polémique - que les Français font, à l'Orient en général, et à l'Islam en particulier, une guerre de croisade [...] Sous le prétexte de répandre la civilisation parmi les Orientaux [elle] traite [ceux-ci] comme des esclaves, commet des injustices, les humilie ».

Après un tel préambule offensif, Ahmad al-Sharîf s'abritait derrière la souveraineté ottomane, qui était d'ailleurs assez théorique au sud de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque et condamnait comme illégale l'occupation par la France d'une « partie des possessions turques au nord du lac Tchad, et quelques dépendances du vilayet de Tripolitaine ».



Ahmad al-Sharîf rappelait comment la France, en pénétrant ces territoires, avait attaqué une série de *zâwiya* et nommé à l'appui plusieurs noms de *zâwiya* et d'établissements *sanûsî* attaqués et pillés par les troupes françaises au Tchad. « Les désordres commencèrent quand la France, voulant s'introduire dans ces pays, se mit à piller les habitants », écrivait-il. Il réfutait ainsi fermement, et retournait à son avantage, les accusations françaises, transmises au gouvernement ottoman, sur un soutien armé de la confrérie au Ouaddaï. Tout en niant fermement que les *Sanûsî* aient aidé le sultan du Ouaddaï autrement que par leurs prières, il justifiait en même temps le droit du sultan de « se défendre et de reprendre son pays qui lui avait été pris par les Français ».

Face à ces accusations, Ahmad al-Sharîf défendait ce qu'il estimait être les valeurs de la confrérie. Il affirmait notamment que les dirigeants de la *Sanûsiyya*, depuis l'origine, « ont su répandre la vraie civilisation et la vraie science, ont réformé la religion musulmane et diffusé partout l'enseignement du Coran », en se plaçant sous la protection du gouvernement ottoman.

En conclusion, Ahmad al-Sharîf s'adressait à l'opinion européenne :

« Nous publions [...] cette vérité dans les journaux pour porter à la connaissance du monde civilisé la manière dont la France se comporte au centre de l'Afrique envers un peuple calme et tranquille, afin que les justes Puissances européennes puissent aider le gouvernement turc à empêcher l'éclatante injustice de l'invasion de notre pays ». Il déclarait s'être retenu de riposter « par respect pour le gouvernement turc », « mais à présent que cet état de choses est devenu insupportable, si la France ne cesse pas de nous agresser, nous serons obligés de nous défendre autant que nous le pourrons, nous confiant en Dieu pour la victoire ».

Cette lettre fut ensuite publiée dans plusieurs journaux européens. Du côté français, on l'ignora.

Pour la première fois, un grand maître de la *Sanûsiyya* venait s'exprimer publiquement sur les attaques dont son mouvement était l'objet. Il le faisait en des termes très politiques, dénonçant la France avec des accents qu'on appellerait aujourd'hui « anti-impérialistes ». Allié des Ottomans, et ensuite, de ce fait, des « Empires centraux » (Allemagne et Autriche-Hongrie) pendant la Première Guerre mondiale, Ahmad al-Sharîf devint un acteur engagé. Ses partisans attaquèrent les Britanniques en Égypte pour aider les troupes turques dans leurs tentatives infructueuses pour atteindre la vallée du Nil. Par fidélité au « sultan calife » ottoman, il avait donc pris le parti de ceux qui, finalement, allaient être les vaincus. En août 1918, il quitta la Libye à bord d'un sous-marin allemand (ou autrichien) puis rejoignit l'empire ottoman. Il gagna plus tard le Hedjaz et mourut à Médine en 1933. Il avait transmis, entre temps, la direction de la confrérie à son cousin Muhammad Idrîs, le futur roi, qui, lui, en Égypte, avait établi de bonnes relations avec les Britanniques.

Cette première lettre d'A Ahmad al-Sharîf, sans doute écrite entre mai et juillet 1911, représente un tournant décisif dans la stratégie de la confrérie – un tournant politique et « militant ». Jusqu'alors, la *Sanûsiyya* s'était tenue prudemment à l'écart des enjeux politiques, allant même jusqu'à déplacer son siège dans le sud, à Gouro (nord de l'actuel Tchad), en 1899, puis à Kufra, en 1902, lorsque la pression du gouvernement ottoman qui voulait alors l'enrôler dans sa politique panislamiste et la soumettre plus directement à ses objectifs et à ses exigences fiscales s'était faite trop forte, et aussi pour échapper aux regards des puissances européennes dont les interventions



en Méditerranée, notamment en Tunisie et en Égypte, se faisaient plus pressantes. Par son intervention publique dans un media européen, Ahmad al-Sharîf incarnait donc ce changement dans l'orientation et le discours de la confrérie

Cette dénonciation de la France sera vite dépassée par le débarquement italien deux mois et demi plus tard et le surgissement de ce nouvel adversaire. Mais, entre-temps, des initiatives venues du côté français allaient créer un espoir d'ouverture. Ahmad al-Sharîf eut peut-être l'impression que son appel avait été entendu, ce qui n'était pas exactement le cas. Ces initiatives obéissaient à d'autres logiques.

Les contradictions françaises

Contrairement à ce que l'on pourrait penser en regardant les développements ultérieurs, la conquête, le 20 janvier 1902, de la *zâwiya* de Bir Alali, au Kanem, décidée sur place par le commandement militaire, sans instructions ni autorisation de Paris (très longues, à obtenir, de toutes manières dans les conditions de communication de l'époque^{vii}), suscita aussitôt de nombreuses réserves du côté officiel^{viii}. Cette attaque, qui faisait suite à un grave échec le 9 novembre 1901, que les militaires sur place voulaient réparer, apparaissait à de nombreux observateurs comme une imprudence et une fuite en avant. Plusieurs officiers français avaient perdu la vie dans ces combats, ce qui choquait l'opinion. D'autre part, on était en train, sans décision officielle au plus haut niveau, de déclarer ouvertement la guerre à une confrérie réputée dangereuse. À Paris, on craignait fortement les conséquences d'un tel engagement.

Le ministère des Colonies fut alors le premier à s'inquiéter des nouvelles qui lui parvenaient, avec un grand retard, de ces deux combats. Le 6 juin 1902, le ministre écrit au gouverneur général de l'Algérie pour lui demander de trouver un émissaire à envoyer au Maître de la Sanûsiyya :

« Cet envoyé aurait pour tâche de de faire comprendre au chef du Senoussisme que nous ne voulons pas le moins du monde adopter à son égard une politique d'hostilité ; les récents événements qui semblent contredire toute notre ligne de conduite antérieure, doivent être considérés comme des faits isolés et résultant d'un concours accidentel de circonstances[...] En un mot, sans renier les événements survenus au Kanem, il serait opportun d'en diminuer la portée aux yeux du Cheikh Senoussi, de les présenter [...] comme purement accidentels, et d'amener le Cheikh Senoussi à envoyer aux autorités du Tchad un de ses représentants »^{ix}.

Des campagnes de presse dans les principaux quotidiens parisiens mettent alors en garde contre une aventure militaire incontrôlée au Tchad. Les milieux coloniaux eux-mêmes s'inquiètent et en appellent à une politique plus prudente pour assurer la sécurité des positions françaises. Dès le mois de juillet, le lieutenant-colonel Destenave, qui cumulait par intérim les fonctions militaires et civiles à la tête de l'embryon de Tchad (en l'absence temporaire du titulaire, Émile Gentil) est rappelé et désavoué. Un administrateur civil est désigné à sa place, sous l'autorité précisément d'Émile Gentil, nommé gouverneur du Congo résidant à Brazzaville. Gentil disposait de toute la légitimité nécessaire. Il avait été le premier Français à avoir atteint, avec ses hommes, les rives du



lac Tchad en octobre 1897 et c'était un partisan résolu d'une politique d'expansion pacifique. Comme tel, il n'avait cessé de rappeler à l'ordre son remplaçant Destenave, lequel s'était montré ouvertement hostile à la politique de son supérieur et de ses amis, et voulait placer le Tchad sous une administration militaire.

Les combats de Bir Alali avaient donc servi de révélateur aux conflits politiques internes du côté français. Ces hésitations dans les allées du pouvoir, à Paris, n'allaient pas cesser. Tandis que les militaires français avançaient progressivement au nord pour faire face à des accrochages locaux, de nouveaux combats, cette fois autour des *zâwiya sanûsî* du Borkou, allaient susciter une réactivation des débats et un conflit entre partisans du compromis diplomatique et tenants de la manière forte.

Le débat sur la question du Borkou allait s'étaler sur plus de six ans (1906-1912). Une telle durée met bien en évidence les réticences profondes du gouvernement français devant tout nouveau projet de conquête. En novembre 1909, après la conquête du Ouaddaï (entrée à Abéché, 2 juin 1909), le gouverneur général du Congo français donnait les instructions suivantes à ses représentants au Tchad :

« J'ai prescrit au lieutenant-colonel Moll, commandant du territoire militaire du Tchad, et au commandant Julien qui va prendre les fonctions de résident au Ouaddaï, de se garder d'étendre notre action vers les oasis de Koufra, d'user de politique avec El Snoussi [...] de façon à ce qu'il ne constitue pas, au nord de nos possessions, un foyer d'hostilité à notre autorité et à notre influence. À cet effet, nous accueillerons les représentants de Snoussi, comme le faisaient les sultans du Ouaddaï, et nous entretiendrons de bons rapports avec le cheikh de Koufra »^x.

Réserve et *rayonnement*, tels étaient les mots clés utilisés pour bien marquer un refus de tout engagement militaire dans des régions, considérées, selon la même note, comme « dépourvues de tout avenir économique ». Une guerre au désert semblait donc totalement exclue. On devait s'en tenir à une surveillance de la zone nomade par les méharistes et les goumiers (supplétifs autochtones).

En fait, sur le terrain, les militaires français continuaient à prendre des initiatives qui allaient au-delà des instructions de Paris. Au cours de l'année 1910, l'armée française subit deux désastres majeurs dans l'est du Ouaddaï face aux combattants du Massalit, un sultanat situé entre le Ouaddaï et le Darfour. Le 4 janvier 1910, 101 tirailleurs et 80 auxiliaires ouaddaïens périssaient au combat. Plus grave, le 9 novembre, le chef du territoire, le lieutenant-colonel Moll, 2 lieutenants, 5 sous-officiers et 28 tirailleurs étaient tués à la suite d'une attaque surprise des forces du Massalit, à Doroté, à 180 km. au sud-est d'Abéché. Bien que le sultan du Massalit ait, lui aussi, été tué au combat avec 600 des siens, la mort du chef du territoire et de plusieurs officiers et sous-officiers eut un grand retentissement dans l'opinion française. La *Sanûsiyya* n'était d'ailleurs pas en cause, mais les stratégies militaires déployées au Tchad étaient désormais soumises à la discussion, et cela concernait aussi l'attitude à l'égard de la confrérie dans cette zone.



Dès l'annonce de la première défaite, le rapporteur du budget des Colonies à la Chambre des députés, Adolphe Messimy, un radical-socialiste, qui était, en outre, un ancien officier d'état-major et avait l'expérience du terrain (il avait accompagné l'armée anglo-égyptienne lors de la reconquête du Soudan en 1896) intervint en séance, le 17 février 1910, pour s'opposer à toute occupation éventuelle du Borkou et de l'Ennedi, les deux espaces au nord du Ouaddaï où la confrérie avaient des implantations et des contacts. Messimy n'était pas un parlementaire de second rang. Il sera trois fois ministre entre 1911 et 1914. Il n'était d'ailleurs pas opposé à la politique coloniale mais il critiquait l'occupation de « régions où il n'y a rien ». À la nouvelle du désastre de Doroté, les débats à la Chambre reprirent avec une nouvelle intensité. Messimy opposait l'attitude des Anglais, qu'ils avaient fréquentés en Égypte et au Soudan, à celle des Français :

« Ils [les Anglais] n'ont pas cette frénésie de l'occupation à outrance à laquelle vous vous livrez dans une certaine fraction du parti colonial et qu'à mon sens je considère comme absolument déplorable et comme contraire aux intérêts de la nation »^{xi}

Dans ces conditions, le Borkou, lieu stratégique au cœur du Nord tchadien, devint un enjeu de politique coloniale, opposant les tenants d'une intervention militaire rapide à ceux qui prônaient une occupation sélective des territoires dévolus à la France par les accords avec les Britanniques. Messimy allait être, avec Augagneur, le défenseur de cette seconde position. Jean-Victor Augagneur était, lui aussi, une personnalité influente. Professeur à la faculté de Médecine de Lyon, il avait été gouverneur général de Madagascar (1905-1910) et sera plusieurs fois ministre entre 1911 et 1915, puis nommé gouverneur général de l'Afrique-équatoriale française en 1919. Messimy et Augagneur étaient au nombre des piliers de cette « république radicale » et du parti colonial, lui-même divisé, qui dominaient alors la politique française.

L'engagement de Messimy prend un tour particulier lorsque celui-ci est nommé ministre des Colonies le 2 mars 1911. Dès son installation, il envoie aux gouverneurs généraux de l'AOF et de l'AEF une dépêche télégraphique qui leur demandait de signifier aux autorités sous leurs ordres de « s'abstenir formellement et sous quelque prétexte que ce soit de tout mouvement ayant pour objectif le Borkou ou le Tibesti »^{xii}.

Le mois suivant, à l'occasion de la discussion du budget des Colonies devant la Chambre, Messimy et ses amis, dont Augagneur, Félix Chautemps, membre d'une dynastie familiale radicale, et Maurice Viollette, autre radical, qui sera plus tard gouverneur général de l'Algérie (1925-1927) et ministre dans les deux gouvernements du Front Populaire^{xiii}, dominent le débat et emportent la décision de la Chambre contre toute intervention militaire. Fort de sa position ministérielle, Messimy conclut avec ses amis en faveur de la recherche de contacts directs avec les Sanûsî, de façon à explorer les voies d'un accord de non-belligérance avec la confrérie, une idée souvent mise en avant par les adversaires de la solution militaire.



Ce groupe de libéraux en matière de politique coloniale avait donc, pour un temps, porté un coup d'arrêt à ce qu'Augagneur avait qualifié de « politique de l'engrenage », condamnant ce qu'il appelait ces opérations « de proche en proche » qui échappaient à tout contrôle du gouvernement.

Le terrain était prêt pour une offensive diplomatique en direction de la confrérie. Cette tentative, conduite par des voies discrètes, était marquée, dès ses débuts, par une fragilité fondamentale : le caractère informel des pourparlers engagés. Les émissaires français étaient chargés d'un rôle de prospection et pouvaient donc être désavoués si les choses tournaient mal.

Bonnel de Mézières, le négociateur

Un nom domine la tentative de négociation avec les Sanûsî, celui de Bonnel de Mézières^{xiv}. Explorateur, membre de plusieurs missions en Afrique centrale à partir de 1893, un moment admis dans le corps des administrateurs coloniaux (1901), Bonnel de Mézières était aussi, à sa manière, un chercheur^{xv}.

Il avait développé un intérêt, déjà ancien, pour l'Égypte et le Soudan. Attaché au cabinet du ministre des Colonies en janvier 1905, il s'était vu confier une mission au Soudan « afin d'étudier sur place les méthodes administratives des Anglais, ainsi que les procédés de colonisation ». Il s'était lié étroitement, à cette occasion, avec Slatin Pacha, un officier autrichien au service de l'administration ottomane, qui avait été retenu prisonnier pendant plus de onze ans par les Mahdistes. Il était revenu de sa mission au Soudan partisan enthousiaste des méthodes britanniques d'administration indirecte, notamment en matière de « politique musulmane ».

Au Caire, Bonnel de Mézières avait fréquenté un homme de confiance de Slatin Pacha (qui avait partagé avec lui les geôles mahdistes). Cet homme de confiance, nommé 'Abd Allah Kakhâl, était un grand commerçant d'origine syrienne, qui entretenait des relations d'affaires avec Ahmad al-Sharîf et les sultans du Ouaddaï (dont il protégeait les ressortissants au Caire). Il disposait d'un réseau de correspondants à travers le Sahara oriental. C'était aussi un correspondant des services de renseignements britanniques.

La mission de Bonnel de Mézières comportait aussi d'autres objectifs, notamment le ralliement du sultan du Ouaddaï. 'Abd Allah al-Kakhâl, qui était le correspondant privilégié des intérêts ouaddaïens au Caire, était particulièrement bien placé pour cela. Nous ne faisons ici qu'une mention rapide de cette autre dimension du dossier.

Après son retour en France, Bonnel de Mézières continua à entretenir des relations à distance avec le commerçant. Lorsque les Français occupèrent Abéché, la capitale du Ouaddaï, 'Abd Allah Kakhâl en profita pour solliciter le maintien de ses relations d'affaires avec ses partenaires sur place. Il proposait en outre ses services pour servir d'intermédiaire avec le « Cheikh Senoussi », avec lequel il déclarait être intimement lié. Le 7 avril 1911, il faisait état d'une première réaction d'Ahmad al-Sharîf, lequel, dans une lettre au commerçant, s'était plaint de l'attitude des Français



à son égard. Ceux-ci, disait-il, le traitaient en ennemi et ne cessaient de se livrer à des représailles^{xvi}.

Ces propositions venaient à leur heure. Elles correspondaient précisément aux souhaits formulés par Messimy et ses amis.

Deux jours auparavant, le 5 avril 1911, dans un débat à la Chambre, Félix Chautemps, rapporteur du budget des Colonies, s'était fait le défenseur passionné de la nouvelle politique que lui et ses amis préconisaient au « Centre africain ». Il avait, en outre, exposé au grand jour les tractations entre Bonnel de Mézières et 'Abd Allah Kakhâl. Cette publicité autour de négociations discrètes à peine ébauchées, était quelque peu intempestive au point que 'Abd Allah Kakhâl se plaignit au Caire que son nom ait été ainsi cité publiquement.

Le ministre Messimy intervint ensuite pour abonder dans le même sens : « il faut pratiquer avec les Senoussistes une politique d'entente qui n'exclut nullement la fermeté »^{xvii}. En conclusion, Messimy – comme Chautemps et Bonnel de Mézières – citait en exemple l'administration britannique au Soudan, modèle de référence commune pour tous les membres de ce groupe d'influence désireux d'infléchir dans un sens non-interventionniste et libéral la politique coloniale de la France^{xviii}.

Neuf jours après ce débat, six députés, où l'on retrouvait notamment Chautemps et Augagneur, adressèrent une lettre à Messimy dans laquelle ils demandaient la mise en application du programme annoncé devant la Chambre. Le 19 juin, le ministre des Colonies donnait suite à cette demande en signant la lettre de mission de Bonnel de Mézières, laquelle était tout entière consacrée aux questions du Ouaddaï et de la Sanûsiyya. Il s'agissait d'obtenir la soumission du sultan du Ouaddaï, Doudmourrah, alors parti en dissidence, de soutenir matériellement les étudiants ouaddaïens au Caire (pour satisfaire les demandes de 'Abd Allah Kakhâl) et « d'amener le cheikh des Senoussya à désavouer toute hostilité de ses Khouans »^{xix}. Cette dernière formulation était, en fait, dans les termes, assez restrictive.

Tout se passait, effet, comme si les services du ministère des Colonies avaient repris la main sur ce projet. Alors que Chautemps, dans le débat du 5 avril, avait conclu aux « sentiments absolument pacifiques des Senoussistes », les qualifiant de « gens tolérants favorables au commerce et aux relations pacifiques avec les étrangers », la lettre de mission, édulcorée par les services^{xx}, énonçait une mise en garde :

« Il ne saurait s'agir bien entendu, de vagues et indirectes protestations touchant les prétendues tendances pacifiques de la zaouia-mère [...]. L'action de Sid Ahmed Chérif ne saurait être appréciable à nos yeux [...] que si ce chef d'ordre religieux entre ouvertement dans la voie de la conciliation et de l'apaisement en prescrivant à sa clientèle du Borkou et du Ouaddaï l'adoption vis-à-vis de nous d'une attitude basée sur la reconnaissance du fait accompli ».



Dès ce moment, un grave malentendu s'installait sur les buts des pourparlers qui allait condamner à terme la mission de Bonnel de Mézières.

La mission de Bonnel de Mézières au Caire^{xxi}

Bonnel de Mézières arriva au Caire en juillet 1911. Sur sa demande, 'Abdallah Kakhâl prit contact avec Ahmad al-Sharîf auquel il présentait la situation en ces termes, reproduisant ainsi visiblement ce que lui avait expliqué Bonnel de Mézières :

« Ils [les Français] sont partagés [...] en deux partis. Les uns considèrent votre présence au centre du Soudan comme le moyen le plus salubre pour redresser les mœurs des habitants, et pour les soustraire aux ténèbres de l'ignorance. D'autres aveuglés par le fanatisme et la haine de l'Islam croient, mais à tort, que vous poussez vos partisans à la haine des chrétiens et que vous êtes l'âme du fanatisme qui règne chez quelques tribus contre ceux-ci »^{xxii}.

'Abd Allah Kakhâl recommandait en conséquence à Ahmad al-Sharîf d'accepter l'ouverture de discussions avec les Français, qui s'étaient finalement accordés entre eux sur ce point, et d'étudier directement avec eux une « délimitation des frontières ».

Sous sa plume, cette « délimitation des frontières », étrangère aux instructions de Paris, devenait l'objectif central à atteindre. Cela allait, en réalité, devenir une pierre d'achoppement majeure, Ahmad al-Sharîf prenant cette proposition au mot et Paris reprochant plus tard à Bonnel de Mézières de l'avoir formulée.

Bonnel de Mézières adressait à son tour un courrier directement au chef de la confrérie. Sa lettre revêtait un caractère officiel : « Autorisé par mon gouvernement à vous soumettre quelques propositions et idées... », écrivait-il sur un papier à en-tête du ministère des Colonies.

Bonnel insistait d'abord sur la volonté de paix du gouvernement français et son respect des coutumes locales et des appartenances religieuses. Il en venait à la question essentielle de la sécurité des échanges commerciaux le long des voies transsahariennes et proposait, de lui-même, un compromis possible sur la base de cette délimitation de frontières : les troupes françaises ne dépasseraient pas la limite d'Arada^{xxiii} et, en échange, le chef de la Sanûsiyya ordonnerait à ses partisans de reconnaître la présence française au Ouaddaï. Cette limite d'Arada s'accordait, dans une certaine mesure, avec la volonté officielle, exprimée du côté français, de ne pas poursuivre les opérations militaires au-delà des positions déjà acquises, mais, sous la plume de Bonnel de Mézières, elle prenait l'allure d'un règlement formel et définitif qui devenait inacceptable par Paris^{xxiv}.

Bonnel de Mézières avait fait de son mieux, mais son rapport arrivait trop tard, avec beaucoup de délais, à Paris, en juillet 1912. Messimy, qui avait été l'inspirateur direct du projet, mais qui avait été nommé ministre de la Guerre (27 juin 1911), n'était plus là et les bureaux du ministère des Colonies avaient retrouvé le cours habituel de la politique de conquête coloniale. Au cours des mois qui suivirent, le ministère des Colonies opposa des objections d'ordre budgétaire au



règlement des sommes promises par Bonnel de Mézières pour le défraiement des frais de ‘Abdallah Kakhâl (renseignements et courriers), pour la réparation des dommages subis par ses affaires à Abéché et pour un soutien financier des étudiants ouaddaiens du Caire, ainsi que pour le paiement d’un traducteur. C’est en vain que le groupe de pression parlementaire, élargi à de nouvelles personnalités, apporta à nouveau son soutien à Bonnel de Mézières. Il est vrai que, entre-temps, le sultan Doudmourrah du Ouaddaï avait fait sa reddition, le 14 octobre 1911, sans passer par Le Caire, ce qui réduisait d’autant la portée de la mission. Quant au cheikh Sanûsî, sa réponse n’était pas encore connue. Bonnel de Mézières finit par obtenir, non sans mal, le paiement d’une partie des sommes promises à ses correspondants au Caire, mais il échoua à obtenir une nouvelle mission au Caire. Le 29 mars 1912, il renonçait à poursuivre ses efforts et confiait au ministère des Affaires étrangères et à l’Agence diplomatique française du Caire le soin de maintenir les contacts avec ‘Abd Allah Kakhâl et Ahmad al-Sharîf – ce dont celle-ci allait effectivement s’acquitter –, les Affaires étrangères reprenant à leur compte, par une sorte de chassé-croisé, le projet compromis du côté des Colonies.

La réponse d’Ahmad al-Sharîf

La réponse d’Ahmad al-Sharîf arriva au Caire en mars 1912. Ce courrier se composait de deux lettres, l’une pour ‘Abdallah Kakhâl, l’autre pour Bonnel de Mézières. La lettre à « notre frère al-Hâjj ‘Abd Allah al-Kakhâl » comportait une partie principale datée du 2 *shawwâl* 1329 (26 septembre 1911), qui traite du décès d’un des grands disciples du Cheikh, Ahmad al-Rîfî, et trois post-scriptums peut-être rédigés un mois plus tard. C’est dans le 3^e post-scriptum que le chef de la Sanûsiyya indiquait : « Nous avons reçu une lettre du représentant de France et nous lui avons répondu ce que nous avons à lui dire. Il suffit que vous regardiez cette réponse ». Dans sa lettre à Bonnel de Mézières, Ahmad al-Sharîf déclarait : « votre lettre du 10 *rajab* 1329 (6 juillet 1911) nous est parvenue dans la nuit du mardi 7 *dhul qa’ada* de la même année [soit le 30 octobre 1911 - donc plus de 3 mois plus tard].

Les deux lettres d’Ahmad al-Sharîf partirent ensemble à une date qui n’est pas précisée, probablement vers la fin novembre ou en décembre d’après les différentes données chronologiques dont nous disposons. La lettre d’Ahmad al-Sharîf à Bonnel de Mézières constituait la pièce maîtresse de ce dossier. Nous allons l’analyser ci-dessous.

Les difficultés qui avaient accompagné la mission et le retour de Bonnel de Mézières n’allaient pas cesser pour autant. Mécontent de ne pas encore avoir été payé, ‘Abd Allah Kakhâl faisait de l’obstruction, dénonçant les promesses faites par Bonnel de Mézières, à qui il adressait une lettre véhémement en arabe, tandis qu’il retenait par devers lui la réponse d’Ahmad al-Sharîf, en menaçant même de la retourner au chef de la confrérie. Il faudra que l’Agence diplomatique du Caire fasse l’avance des remboursements pour débloquer la situation.

Les courriers avaient mis plus de huit mois pour effectuer un aller-retour complet entre Le Caire et Kufra^{xv}. On peut même compter onze mois si l’on ajoute le temps de rétention de la lettre d’Ahmad al-Sharîf par ‘AbdAllah Kakhâl. C’est finalement un an après la lettre initiale de Bonnel



de Mézières que le ministre des Affaires étrangères fut en mesure de notifier au ministère des Colonies, le 11 juillet 1912, le texte original de la réponse d'Ahmad al-Sharîf et sa traduction française complète. Pendant plus de trois mois, en attendant, les autorités françaises avaient dû se contenter d'un résumé substantiel établi par l'interprète Mossaid Yaffi, au Caire, à l'insu de 'Abd Allah Kakhâl.

De tels délais rendaient fort malaisé un dialogue profitable entre des parties adverses, également soupçonneuses l'une envers l'autre. Le temps que le message du chef de la confrérie parvienne à la connaissance des autorités françaises, la brève ouverture qui avait accompagné le ministère Messimy et suscité la mission, à la fois autorisée, mais officieuse et prospective, de Bonnel de Mézières, s'était déjà refermée. Le contenu même de la lettre d'Ahmad al-Sharîf allait définitivement mettre fin aux tentatives de dialogue et de négociation.

Les termes de la lettre d'Ahmad al-Sharîf

Ferme dans le style, ce document n'excluait pas la possibilité d'un règlement pacifique, mais il posait en préalable plusieurs conditions. Cette attitude, jugée arrogante, d'Ahmad al-Sharîf allait être retenue à charge par tous les adversaires de la négociation.

La lettre s'ouvrait par une citation du Coran qui donnait le ton et indiquait, dès le départ, la détermination du chef de la confrérie : la recherche conditionnelle, dans toute la mesure du possible, d'un accord avec les « Gens du Livre » - c'est-à-dire les chrétiens - mais sur la base d'une « parole commune », c'est-à-dire, en l'occurrence, d'une profession de foi^{xxvi}. Ce rappel liminaire des fondamentaux islamiques était conforme au discours habituel d'un chef de *tarîqa* soufie, mais c'était aussi, sans doute, une précaution rhétorique à l'intention des membres de la confrérie qui étaient hostiles à toute négociation avec les Français^{xxvii}.

La lettre d'Ahmad al-Sharîf était divisée ensuite en deux grandes parties. : la première rappelait l'histoire de la Sanûsiyya, la seconde exposait les conditions posées à la conclusion d'une paix.

L'histoire du développement du mouvement fondait, aux yeux du grand Cheikh, la légitimité de ses revendications. La Sanûsiyya était présentée comme une œuvre civilisatrice (parmi les nomades). L'exposé était structuré d'abord autour des actions de ses deux prédécesseurs. Il rappelait comment le fondateur, « Sîdî al-ustâdh [le Maître] Ibn al-Sanûsî » [son père], parti d'un premier établissement à La Mecque autour de 1250 H. (1834-183) avait gagné le Jabal al-Akhdâr [en Cyrénaïque] en 1255 H. (1855-1856) et y avait fondé des *zâwiya*. Il s'était plus tard installé à Jaghbûb [sur la frontière égyptienne] en 1273 (1856-1857) et y était resté jusqu'à sa mort en 1273 (1855-1856) – en fait en 1859. Il évoquait ensuite le temps de son frère al-Mahdî, marqué par le repli du siège de Jaghbûb à Kufra (« pour éviter d'avoir à entrer en conflit avec quiconque ») et l'expansion des établissements sanûsî vers le Sud, notamment au Kanem et au Borkou. Ce rappel se terminait par une longue dénonciation de la conquête française avec son cortège de destructions. Au Kanem, écrivait-il, les troupes françaises « tuèrent les hommes, prirent les richesses et les armes, brûlèrent les livres et s'emparèrent de la *zâwiya* [de Bir Alali] et tout ce qui s'y trouvait ».



Les *ikhwân* survivants remontèrent plus au nord, à ‘Aïn Galakka, mais les troupes françaises les y rejoignirent et, en deux fois, opérèrent les mêmes destructions. Il en fut de même pour d’autres *zâwiya* locales, ainsi que, [sur la frontière algérienne], à Djanet (en 1909 et 1910).

Ahmad al-Sharîf désignait donc les Français comme les agresseurs et dressait leur procès de façon assez véhémence.

« Les routes étaient sûres avant l’attaque des troupes françaises ; on allait de Kufra au Ouaddaï sans avoir à craindre personne sauf Allah, et sans rencontrer ni voleur, ni autre chose jusqu’à ce que la France attaque. Alors les routes furent coupées ».

On peut discuter de la chronologie indiquée, qui est exacte dans ses grandes lignes, mais qui peut être rectifiée dans le détail. Quant aux éléments du procès, ils sont parfaitement exacts. Deux logiques adverses font ici leur rencontre : la politique de prosélytisme d’une confrérie, fondée sur les œuvres d’enseignement et la protection du commerce, notamment de la route Abéché-Kufra, véritable source d’approvisionnement de la Sanûsiyya, et la politique de conquête coloniale et de partage de l’Afrique par les puissances européennes, qui atteignait son point culminant pendant cette période (Conférence de Berlin, 1885).

Après avoir ainsi affirmé son bon droit, au nom de l’histoire de sa famille et de son mouvement et après le rappel des destructions et pertes subies, Ahmad al-Sharîf désignait l’action des troupes françaises comme seules responsables, à ses yeux, de l’état de guerre. Il retournait ainsi contre elles les accusations de bellicisme ordinairement prononcées contre sa confrérie par la plupart des commentateurs français, nourris des théories de la *Légende noire*.

Sur les bases de cet argumentaire, assurément irrecevable à Paris, Ahmad al-Sharîf énonçait, dans une dernière partie, ses conditions (*shurût*) de paix :

- Les Français se retireront de Bir Alali à Kousséri^{xxviii} .
En d’autres termes, dans la partie sud-ouest du Tchad, une ligne de non-belligérance partirait du nord du lac Tchad et du Kanem à l’ouest jusqu’aux rives du Chari, où se trouvait la capitale coloniale, Fort-Lamy.
- Les frontières (*hidâda*) entre Français et Sanûsi seront au niveau de Kousséri, à l’ouest, et d’Arada, à l’est.
Dans la partie orientale du Tchad, la ligne frontière se fixerait donc, comme l’avait proposé Bonnel de Mézières sans consulter les militaires en opérations au Tchad, au niveau d’Arada, au nord du Ouaddaï.
- Les conflits éventuels seraient soumis à Bonnel de Mézières en sa qualité de représentant du gouvernement français ;
Cela excluait comme interlocuteurs valables les autorités de Fort-Lamy et les militaires du Tchad.
- La restitution des « livres et armes qui ont été brûlés dans les *zâwiya* » [de Bir Alali et ‘Aïn Galakka]. Ahmad al-Sharîf les évaluait à 700 volumes et 4 000 fusils.



Fort de ses arguments, Ahmad al-Sharîf terminait son propos en affirmant que « la paix (*musalaha*) ne sera conclue qu'à la condition de nous remplacer les livres et 3 000 armes qui ont été brûlés. Pour ce qui est des biens et des hommes qui ont été perdus par les gens, c'est à Allah de nous en donner compensation et nous ne demandons rien ».

Les réactions françaises à la lettre d'Ahmad al-Sharîf.

La réponse d'Ahmad al-Sharîf allait être très mal accueillie du côté français. Tous les adversaires de la négociation s'exprimaient désormais au grand jour, au ministère des Colonies comme au Territoire du Tchad. La frontière au niveau d'Arada, proposée sans mandat par Bonnel de Mézières et reprise avec empressement du côté sanûsî, que ce soit dans la lettre d'Ahmad al-Sharîf, ou dans des courriers de responsables sanûsî locaux à différentes autorités françaises au Tchad, suscita une vague de protestations et de critiques.

Bonnel de Mézières, déjà isolé et privé du soutien de Messimy, désormais engagé sur d'autres enjeux au ministère de la Guerre, fut complètement désavoué. Il eut beau écrire au ministre des Colonies : « il est certain que le contenu de cette lettre est en partie inacceptable, mais il ne faut pas oublier que toute première négociation de ce genre contient toujours des prétentions exagérées »^{xxix}, sa parole n'était plus entendue. Sans s'attarder au désir de règlement que manifestait Ahmad al-Sharîf, intéressé effectivement par l'établissement d'une frontière stable qui aurait garanti ses arrières, les officiels français, dans cette période d'impérialisme exacerbé, ne pouvait tolérer qu'un personnage comme Ahmad al-Sharîf « n'hésite pas, dans son ignorance totale des proportions, à penser qu'on peut traiter de puissance à puissance avec la France »^{xxx}.

Conclusion

Il avait fallu près de deux ans pour en arriver là. Le grave malentendu qui avait compromis toute l'opération ne tenait pas tant à une imprudence de langage de la part de Bonnel de Mézières qu'au changement d'attitude du ministère des Colonies. La mission Bonnel de Mézières, œuvre d'un éclaircur sans fonction officielle, d'un groupe de pression parlementaire et d'un ministre des Colonies éphémère, avait échoué parce qu'elle allait à l'encontre des orientations coloniales de plus en plus affirmées qui dominaient la politique française de l'époque (dans le cadre de ce qu'on a alors appelé la « course au clocher » - la compétition - entre puissances européennes). Les tenants de la manière forte attendaient d'Ahmad al-Sharîf un ralliement pur et simple. Ahmad al-Sharîf, de son côté, avait cru à une négociation possible. C'était un « dialogue de sourds », fortement perturbé, en outre, par la lenteur extrême des communications et la modification des rapports de force à l'intérieur même de la partie française.

Les combats reprirent alors de plus belle. Après la pause plus ou moins forcée motivée par plusieurs échecs sur le terrain et par les critiques formulées dans les débats parlementaires, la conquête du Borkou fut remise à l'ordre du jour. Le 27 novembre 1913, la « colonne du Borkou », qui rassemblait des troupes venues du Kanem et du Ouaddaï, occupait la *zâwiya* centrale de 'Aïn Galakka, après trois heures de combats acharnés. Le 14 décembre 1913, les troupes françaises entraient à Gouro, un moment siège de la confrérie et détruisaient au canon le mausolée en



l'honneur de Muhammad al-Mahdî qui y était décédé en 1902, mais dont le corps saint avait été prudemment ramené au nord. En décembre 1913, avec l'occupation des deux *zâwiya* moins importantes d'Ounianga Kabîr et Ounianga Saghîr, c'est tout le Borkou sanûsî qui était désormais tombé aux mains des troupes françaises. La frontière virtuelle d'Arada avait sauté.

De cette série d'épisodes oubliés, on retiendra que le cheikh suprême de la Sanûsiyya, en sortant de la discrétion et de la réserve adoptées par ses prédécesseurs est devenu un acteur sur la scène politique internationale : par ses lettres au *Giornale d'Italia* et à Bonnel de Mézières en 1911, puis par ses engagements aux côtés de l'empire ottoman pendant la Première Guerre mondiale. Il est vrai, en effet, qu'il s'était mis à parler un langage de puissance, à lever des troupes et à défendre ce qui ressemblait à un territoire.

La lettre d'Ahmad al-Sharîf aux Français, qui dénonçait ceux-ci comme agresseurs, mériterait de figurer, dans l'historiographie tiers-mondiste, comme un exemple de discours « anti-impérialiste ». On a souvent retenu dans cette catégorie des figures comme celle de 'Abd al-Krim al-Khattabî au Maroc. Par contre, la mémoire d'Ahmad al-Sharîf et de la Sanûsiyya ont été durablement victimes d'une série d'obstacles : la persistance de la « légende noire » largement diffusée et reprise à la chaîne, le « mauvais choix » du leader sanûsî pendant la Première Guerre mondiale, l'engagement pro-occidental de la monarchie sanûsî condamné par les uns et, enfin, le refus et la stigmatisation de tout souvenir sanûsî par les autres. Ahmad al-Sharîf, ce chef religieux, devenu leader politico-militaire, qui aurait pu incarner un moment fort dans l'histoire de la Libye, face aux impérialismes français, puis italiens, a été réduit à des aspects régionaux, et factionnels et, de ce fait, longtemps jugé « historiquement incorrect », délaissé et oublié. Le moment est sans doute venu de lui rendre toute sa place. Sa lettre de 1911, conservée dans les archives françaises, en offre la possibilité.

Le Tchad, par sa position centrale, au cœur du continent et l'âpreté des combats qui ont accompagné sa conquête font partie de la geste coloniale française. La Sanûsiyya fut un de ses ennemis privilégiés. Le moment est sans doute aussi venu de prendre quelque distance avec les enjeux du début du XXe siècle et de pacifier pareillement ces mémoires. L'occasion manquée de 1911 élargit les perspectives et montre toute l'ambiguïté des acteurs coloniaux, partagés entre la loi du sabre et la recherche des accommodements profitables. On en connaît d'autres exemples.

Documents en annexes

- Reproduction de la lettre d'Ahmad al Sharîf à Bonnel de Mézières, datée du 10 dhu'l-qa'da 1329 (2 novembre 1911).

Archives nationales d'Outre-Mer, Aix-en-Provence, ANSOM, Affaires politiques, 1054.

Publiée dans Jean-Louis Triaud, La légende noire de la Sanûsiyya, 1995, vol. 2, pp. 971-972.

-Traduction en français de cette lettre

Publiée dans Jean-Louis Triaud, La légende noire de la Sanûsiyya, 1995, vol. 2, pp. 1003-1008.

- Reproduction de la première page de Il Giornale d'Italia en date du 6 août 1911, où figure la déclaration d'Ahmad al-Sharîf sous le titre « Il Papa dei Senussiti al 'Giornale d'Italia'. Une protesta contra la Francia ».

2. Ahmad al-Sharîf à Bonnel de Mézières

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

وَحُضِيَ الْمَرْءُ عَلَى سَيْدٍ فَأَمَحَدٌ وَالْأَمْرُ بِهِ وَسَلَّمَ قَلِيلًا

[illegible]

2. Ahmad al-Sharîf à Bonnel de Mézières

Au nom de Dieu le Clément le Miséricordieux.

Que Dieu accorde Sa bénédiction à notre seigneur Muhammad, à sa famille et à ses compagnons, et qu'Il leur donne le salut !

De la part de celui qui a écrit de sa propre main, l'esclave (*ʿabd*) de son seigneur (*rabb*) – Qu'Il soit glorifié et exalté ! –, le serviteur de son maître le *sayyid* Muhammad al-Mahdî, Ahmad al-Sharîf al-Sanûsî al-Khattâbî al-Hasanî al-Idrîsî, au Haut Représentant (*wakîl ʿazîm*) de l'État français, Monsieur Bonnel de Mézières. Que Dieu nous guide, lui et nous, et qu'Il nous rende aptes à Lui obéir ! Salut à celui qui suit le bon chemin. Dieu le Tout-Puissant, le Très-Haut, a dit :

O Gens du Livre, venez à une parole commune entre nous et vous : nous n'adorons que Dieu ; nous ne lui associons rien ; nul parmi nous ne se donne de Seigneur en dehors de Dieu. S'ils se détournent, dites leur : Attestez que nous sommes vraiment soumis (*muslimûn*)¹⁴ (Coran, III, 64)¹⁵.

14. *Muslim*, pl. *muslimûn* : «musulman», a pour sens premier : «celui qui est soumis» (à Dieu).

15. Ce verset est invoqué comme base de rapprochement possible avec les chrétiens, qui sont des «Gens du Livre». Les références coraniques ne figurent pas dans le texte. Elles ont été ajoutées par nos soins.



Votre lettre en date du 10 *rajab* 1329 (7 juillet 1911) nous est parvenue dans la nuit du 7 *dhû'l-qa'da* (30 octobre 1911). Nous en avons brisé les cachets, nous l'avons lue, nous nous sommes rassasié de ses mots et nous avons compris ce qu'elle contenait : il en résulte que vous désirez que les routes soient ouvertes et soient sûres, et que les marchands puissent y circuler. Vous nous demandez d'établir la paix entre nous, et ce que nous demandons, c'est que cela soit suivi d'effet.

Aussi exposerai-je tout d'abord la situation de la confrérie (*hadra*) depuis sa fondation, la manière dont elle s'est tenue à l'écart des États, le respect et la considération que lui témoigne l'État sublime¹⁶, les attaques non motivées qu'ont dirigées contre elle les troupes françaises.

Sache que cette confrérie a aujourd'hui soixante-dix ans d'existence. Sîdî *al-ustâdh* Ibn al-Sanûsî fut en effet élevé au rang d'autorité (*qaddamahu*) par son Maître – que Dieu soit satisfait d'eux deux ! – en l'an 1240 H. (1824-1825). Dans les environs de 1250 H. (1834-1835), il fonda les *zâwiya*-s du Hijâz¹⁷. En 1255 H. (1840), il se rendit au Jabal¹⁸ et y fonda les *zâwiya*-s. En 1262 H. (1846) il revint au Hijâz et, en 1272 H. (1855-1856), il quitta de nouveau cette région pour le Jabal¹⁹. En 1273 H. (1856-1857), il se rendit à Jaghbûb²⁰ et s'y établit jusqu'en 1276 H. (1859). Il y mourut. Il n'a cessé de fuir (*fâran*) avec sa religion et de se tenir à l'écart des désordres. Il eut pour successeur son fils aîné, le refuge le plus pur, notre maître le plus grand, notre seigneur le plus généreux, le *sayyid* Muhammad al-Mahdî – Que Dieu soit satisfait de lui, qu'Il l'agrée et qu'Il nous accorde Sa satisfaction ! – Il marcha dans la voie tracée par son père. Il inspirait du respect et de la considération à tous les États. Lui-même et ses fidèles respectaient les hommes de l'État (ottoman) dans toutes ses colonies, et les sujets qui s'y trouvaient se mettaient à l'ombre de cet État. Il invitait ses fidèles à vivre en bonne intelligence avec lui [l'État ottoman] et à rester à l'intérieur de ses frontières. En 1312 H. (1895), il se rendit compte que l'état des choses avait changé et il craignit que les petits ne s'en prennent aux grands²¹, ce qui aurait été une grande faute. Il se transporta en conséquence, cette année-là, à Kufra, afin que l'amitié dure et que cesse... [illisible]. Il resta établi à Kufra pendant quatre ans et demi, puis il se rendit à Gouro (*Qirû*) en l'année 1317 (1899). Lorsqu'il y fut établi, il envoya ses frères (*ikhwân*) dans toutes les contrées

16. L'État sublime, ou la Sublime Porte : l'Empire ottoman.

17. La construction de la *zâwiya* d'Abû Qubais, à La Mecque, sous la direction de Muhammad al-Sanûsî, commença à la fin de 1242 H. et fut terminée l'année suivante, en 1243 H./été 1828 (v.кsа, Ph. D., 1991, p. 116). Elle ne devint le premier siège de la nouvelle confrérie sanûsiyya qu'après la mort du maître, Ahmad b. Idrîs, en 1253 H./1837.

18. Il s'agit du Jabal al-Akhdar en Cyrénaïque. La date de 1255 H. (1840) est exacte pour le départ du Hijâz. L'arrivée au Jabal al-Akhdar est de 1256 H. (1840). La fondation de la première *zâwiya*, celle d'al-Baidâ, date de 1258 H. (1842-1843).

19. La date exacte de ce départ du Hijâz pour le Jabal est 1271 H. (1854).

20. Il se rendit à Jaghbûb en 1274 (1857-1858).

21. C'est une manière imagée d'évoquer le conflit entre les Sanûsî ("les petits") et le pouvoir ottoman ("les grands").



avoisinantes pour guider les créatures de Dieu (*'ibād Allah*). Il fonda alors les *zāwiya-s* au Kanem, au Borkou (*al-Barqawât*), à Archeï, à Bidadi et à Ounianga (*al-Wajanqât*). Il réconcilia tout le monde jusqu'à ce que les gens soient devenus des frères et s'entraident pour faire du bien. Il ouvrit les routes, dégagea les chemins de tout obstacle et mit fin aux razzias. Quand il apprenait que quelqu'un, quel qu'il soit, avait fait un rezzou, il lui envoyait ses frères (*ikhwân*) pour qu'il rende ce qu'il avait pris et pour rétablir la paix entre (lui et sa victime).

Lorsqu'il apprit la présence des troupes françaises à Kousséri (*al-Kusri*)²², il invita ses frères (*ikhwân*) à s'abstenir d'attaquer les musulmans et les étrangers, dans la pensée que les troupes françaises feraient comme les troupes anglaises lorsqu'elles s'emparèrent de l'Égypte : il s'était en effet établi lui-même à Jaghbûb douze ans après cet événement, sans qu'aucun soldat (anglais) ne l'attaquât, ni lui, ni ses frères (*ikhwân*), et, jusqu'à ce jour, ses frères (*ikhwân*) n'ont pas cessé d'être respectés par eux. Par contre, il n'y avait pas deux ans que les frères (*ikhwân*) étaient au Kanem que les troupes les attaquèrent. Lors de leur première attaque²³, un des frères (*ikhwân*), du nom de *sayyid al-Fadil*²⁴, leur écrivit en ces termes :

Faites-nous connaître la cause de cette escarmouche (*munâwasha*) (dirigée) contre nous et du déclenchement du conflit (*fitna*). Est-ce que cela vient de vous ou de votre gouvernement (*dawla*) ? Si cela vient de vous, nous ne voulons pas avoir affaire à vous. Si cette attaque a été ordonnée par votre gouvernement, nous avons un seigneur (*sayyid*) qu'il nous faut avertir et dont il nous faut attendre les ordres à ce sujet.

Aucun d'eux ne prêta l'oreille à ces paroles. Au contraire, ils s'empresèrent de revenir (à l'attaque), en profitant de l'occasion. Les gens, en effet, étaient insouciants, dans la pensée que, comme ils lui (*sic*) avaient écrit, il allait cesser de les (attaquer). Or, il tua les hommes, prit les richesses et les armes, brûla les livres et s'empara de la *zāwiya* et de tout ce qui s'y trouvait. Les frères (*ikhwân*) s'éloignèrent d'eux²⁵ : pourtant, ils se mirent à les poursuivre avec l'intention de les exterminer, mais nous, nous nous confions en la parole (de Dieu) – Qu'Il soit exalté !

Dis : « Rien ne vous atteindra, en dehors de ce que Dieu a écrit pour nous. Il est notre Maître ! Que les croyants se confient donc en lui ! » (Coran, ix, 12).

22. C'est à Kousséri, le 21 avril 1900, que les trois missions françaises venues d'Alger, de la boucle du Niger et du Congo firent leur jonction. Le lendemain, elles vainquaient et tuaient Râbih, fondant ainsi, effectivement et symboliquement, le nouveau territoire du Tchad.

23. Il s'agit du premier combat de Bir Alali, le 9 novembre 1901, qui se termina par une défaite française.

24. Sîdî al-Fadîl fait partie de l'entourage d'al-Barranî, le *shaikh* de la *zāwiya* de Bir Alali. Lors du premier combat de Bir Alali, al-Barranî était à Gouro et Sîdî al-Fadîl faisait partie de la direction collégiale qui assurait l'intérim (TRIAUD, 1988, pp. 154-155).

25. Les Français sont ainsi désignés successivement au pluriel, au singulier, puis à nouveau au pluriel.

1006

APPENDICES

Et encore,

Pourquoi ne placerions-nous notre confiance en Dieu, alors qu'Il nous a dirigés sur nos chemins ? Nous sommes patients dans les peines que vous nous infligez. Ceux qui ont confiance en Dieu s'en remettent entièrement à lui (Coran, xiv, 12).

Et aussi,

Si Dieu vous secourt, nul ne l'emportera sur vous. S'Il vous abandonne, qui donc, en dehors de Lui, pourrait vous secourir ? Les croyants placent leur confiance en Dieu (Coran, iii, 166).

Cependant, les troupes françaises ne cessaient pas de s'occuper des frères (*ikhwān*) et de leur manifester de l'hostilité. Ceux-ci quittèrent alors le Kanem pour s'établir à Galakka. Mais les troupes françaises les y rejoignirent, faisant contre eux des razzias répétées. La première fois, ils mirent le feu aux habitations, y brûlant les livres, les céréales, et les armes qu'elles contenaient et prenant les ressources qui s'y trouvaient. Ils firent subir le même sort à la *zāwiya* de Wun (Faya), puis ils arrivèrent à Ouelta où ils attaquèrent les frères (*ikhwān*), tuant les hommes et prenant les richesses. Ils détruisirent ensuite notre *zāwiya* de Kawār²⁶, s'emparèrent de notre possession de Qawāz²⁷, aux environs de Kawār, dont la moitié est sanūsī. Ils parvinrent à la *zāwiya* de Djanet, où ils trouvèrent le drapeau ottoman, qu'ils abaissèrent, et où ils s'emparèrent des armes et des autres choses qui s'y trouvaient. Lorsque le frère de Sidi al-Hājj al-Sanūsī, *muqaddam* de la *zāwiya* précitée arriva à In Salah, au Touat, et lorsque le Français sut qu'il appartenait à la Sanūsīyya, il l'emprisonna. Ce n'est là qu'une partie des agissements des Français contre les Sanūsī et ils n'ont pas cessé de suivre les traces de la Sanūsīyya. Cependant, nous sommes restés patients, confiants dans la présence de Dieu avec nous et dans Sa parole :

Dieu est avec ceux qui sont patients (Coran, ii, 153, 249 ; viii, 46).

Nous, humbles serviteurs (de Dieu), fuyant avec notre religion, nous n'avons de force et de secours qu'en Lui – Qu'il soit loué ! Qu'il soit exalté ! – tandis que nous subissons le cours du Destin. Nous ne demandons pas à Dieu d'arrêter la Fatalité, mais de l'adoucir, en restant attachés par un lien solide à notre *ustādh*, qui est notre intermédiaire auprès de notre Envoyé – Que Dieu lui accorde Ses bénédictions et le salut ! – et auprès de notre Dieu (*rabb*) puissant et grand, mettant notre espoir dans Sa parole.

Dieu est le protecteur de ceux qui croient (Coran, ii, 257).

Dis : « Je ne détiens pour moi-même ni dommage, ni profit, en dehors de ce que Dieu veut » (Coran, x, 49).

26. Aucune autre source ne parle de cette destruction.

27. Qawāz : Guéouess, nom tuareg du Djado.

Comme vous nous faites part d'une chose qui est conforme à la manière d'agir de notre Envoyé, telle qu'elle est révélée par Dieu dans ce verset :

S'ils inclinent à la paix, fais de même ; confie-toi à Dieu car Il est l'Audient et l'Omniscient (Coran, VIII, 61),

nous répondons à ce que vous dites, à savoir :

... le gouvernement français est prêt à aider les Sanûsi et leurs *‘ulamâ’* et à satisfaire leurs désirs, et si vous avez d'autres idées particulières concernant le sujet et concernant la manière dont nous devons procéder afin d'apaiser les esprits et de calmer la situation dans le nord du Ouaddaï, le gouvernement français vous prie de bien vouloir lui en faire part et il vous promet de les suivre pour le bonheur du pays et la tranquillité des gens – Fin de votre citation²⁸.

Nous vous exposons ce que nous avons à vous dire. Si vous nous aidez à réaliser ce que nous mentionnons à votre intention, les Sanûsiyya s'engagent à ce qu'aucun d'entre eux ne dirige désormais d'attaques contre vous. Nous avons écrit aujourd'hui même à nos frères (*ikhwân*) en leur enjoignant de mettre fin aux razzias et nous avons donné pour instructions au *shaikh* ‘Abd al-Fadîl²⁹ de demander à votre représentant à Kousséri³⁰ de suspendre tout acte d'hostilité jusqu'à l'arrivée de la réponse garantie par vous. Nous attendons donc la réponse ainsi garantie le plus rapidement possible.

En vérité, les routes étaient sûres avant l'attaque des troupes françaises. On allait de Kufra au Ouaddaï sans avoir à craindre personne si ce n'est Dieu, et sans rencontrer ni voleur, ni autre chose, et cela jusqu'à ce que la France attaque. Alors, les routes furent coupées.

Je vais maintenant vous exposer les conditions (*shurûr*).

1) Vos troupes devront se retirer de Bir Alali (*‘Alâlî*) vers Kousséri, car, si vous nous avez précédés à Kousséri et dans ses environs, nous vous avons précédés à Bir Alali et dans ses environs. Il est en effet tout à fait impossible que vos soldats et nos frères (*ikhwân*) se trouvent en contact dans le même endroit, car il y a là un grand risque et personne ne pourrait se sentir en sécurité, en raison de l'effusion de sang qui a eu lieu entre eux.

2) Les frontières entre nous seront, du côté du Kanem, à Kousséri et, du côté du Ouaddaï, à Arada, ainsi que vous le dites vous-mêmes. Pour ce qui est du sultan Muhammad Sâlih [Dûdmurra], nous le jurons par Dieu, nous lui donnerons nos conseils et nos recommandations et nous lui enverrons votre lettre.

3) Si, à Dieu ne plaise, la paix une fois conclue, un de vos soldats vient à commettre un acte d'hostilité, nos frères (*ikhwân*) ne doivent pas s'en mêler

²⁸ Ahmad al-Sharîf cite ici un passage de la lettre de Bonnel de Mézières.

²⁹ Il s'agit de ‘Abd Allah b. al-Fadîl, dit Tuwair, *shaikh* de la *zâwiya* d'Aïn Galakka et responsable militaire de la Sanûsiyya au Borkou.

³⁰ Fort-Lamy, installé de l'autre côté du Chari pour cause de frontière allemande, est longtemps désigné sous le nom de Kousséri par les Français de l'époque.

1008

APPENDICES

jusqu'à ce que nous t'en avisions, en ta qualité de Représentant (du Gouvernement français). Si cela arrive à cause de nos frères (*ikhwān*), vos soldats ne doivent pas s'en mêler jusqu'à ce que tu nous avises, toi. C'est entre nous que la discussion doit avoir lieu.

4) Les livres et les armes qui ont été brûlés dans les *zāwiya*-s devront nous être restitués. Nous avons en effet transporté à Galakka notre mobilier, nos livres et nos armes. Lorsque les soldats français y vinrent et incendièrent l'endroit, sept cents volumes et quatre mille fusils nous furent brûlés, sans compter ce que nous avons déjà perdu à la *zāwiya* d'Alali. La paix ne sera conclue qu'à la condition de nous remplacer les sept cents livres et trois mille armes qui ont été brûlés. Pour ce qui est des biens et des hommes que nous avons perdus et des armes qui ont été perdues par les gens, c'est à Dieu à nous en donner compensation et nous ne demandons rien. Les routes de commerce doivent être ouvertes entre nous afin que les commerçants puissent y circuler. Pour éviter les incidents qui pourraient se produire, nos frères (*ikhwān*) n'iront pas là où vous êtes, et vos soldats ne viendront pas chez nous, et cette attitude devra être réciproque.

5) Cette paix (*musālaha*) sera conclue aux conditions énoncées, avec une totale garantie. C'est toi qui en assumeras la responsabilité du côté de la France et nous du côté de nos frères. Dieu est garant (*wakīl*) de ce que nous disons.

Nous vous avons présenté ce que nous avons à vous dire, d'une façon exhaustive, sans rien omettre. C'est sur Dieu seul que nous comptons. Quel excellent garant (*wakīl*), quel excellent seigneur (*mawlā*), quel excellent soutien !

Le 10 *dhū'l-qaʿda* 1329 (2 novembre 1911).

Post-scriptum

Nous avons envoyé aujourd'hui votre lettre au sultan [Dūdmurra] et nous lui avons donné des conseils selon ce qui nous est apparu. C'est Dieu qui donne la réussite.

Présentation du document

Ce texte ne comporte aucun cachet. Le post-scriptum est bref.

Source

A.Q.M., fonds A.N.S.O.M., Affaires politiques 1054.

Comme la lettre d'Ahmad al-Sharīf à 'Abd Allah al-Kahhāl, qui accompagnait ce courrier, ce document a été transmis par le ministère des Affaires étrangères au ministère des Colonies, et conservé par celui-ci (timbre du bureau des Affaires musulmanes).

Date

Ce document est daté du 2 novembre 1911, soit, selon son auteur, trois jours seulement après l'arrivée de la lettre de Bonnel de Mézières. 7

وَصَلَّى عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ وَآلِهِ وَاسْلَمَ قَلْبِيَا

331

Il Papa dei Senussiti al "Giornale d'Italia". Una protesta contro la Francia

Lettera del Gran Senussi

ENTIRE

...e la grande passione, con purezza
ella cerca di essere. Attaccandosi al
prossimo quella di Kama e vogliono
incontrare parte delle persone che vi
troviamo, soprattutto scorta i libri
quelli che vi era di meglio.

Summat nella sua lettera, si possono trovare vari particolari in un documento che sono stati di aiuto ai lettori del *Giornale d'Italia*.

Quale è la manifestazione spontanea, selvaggia, insana, di guerra e ricatto? _____

(Il socialista Germano)
Germano: « quel signore » intervallato dal
suo più o meno presente e si avvicina al qua-
dro della casa senza essere del tutto preso.

la lava / l'olio che — di impasto — non
in la buona fede, ma glielo viene di aver
la, copiosamente e dimissivo il gruppato
ella.

Il nuovo Parlamento Europeo, infatti, è una
nuova sfida per la politica di bilancio.
L'obiettivo di questa strada è quello
di realizzare un "patto di bilancio".

100

"La nostra terra promessa,"

Le impressioni di un giornalista in Tripolitania

L'insufficienza della costruzione [Le Jolese date, a Trepuzzi, alla Marina (PCN) 30. giornale amico del Comunismo italiano.]

[illegible]

La costruzione di questa strada ha un
della rete nazionale 120° al'ora.

1



2. Ahmad al-Sharîf à Bonnel de Mézières (suite)

هذه معتدرون على معية الم معلة فولان الم مع النصارى من غير خعباء هارمون بربنا لانا مودة ولا مرد الاله سبحانه وتعالى فت لحال الاغراب
 ورد الغشاء ولاكن نساله اللطف يمتكون معزة وتغى باستاذنا واسلختنا لاسولنا على انه عليه السلام وناجل وعلا راجون شولنا
 مع عن الزير واستوا من لا ملك لمسى نعبا ولا نرا الامام شاه الله ولا خا لمتونا باني بعلم رسولنا وانزلنا ربنا عليه منزله وان حقوا
 جع لهوا وتوكل على الله انه هو السبع العليج هاجن رجعتا هو كنكم لنوكره الحكوم الم نسا وبه مستعوه ان نسا عد الشريسين والعلما به
 انهم من بلان نكرا انهم من خصوصه بهذا الموضوع وخصوص الطريق التي علينا اتاعها لهدية الحق والحق وتسكين الاحوال في غلام
 ما نكوم الم نسا وبه تجوكر ان شكر موعليها بها وصي تلاحركم ان تتبعها لاجل عباد الله البلاد وراحة العباد اهل كل ما كنكم هالنا
 ما عذرنا بان انتم ما عذرنا على ما نذكره بالسوسير بها هرو كنكم ما يهرون عيكم احرم منكم وهاجن يمع تاريخ كنسنا لاهواننا بكم الم
 ورواها الشج عبد المخليل ان يحا حب وكيلكم الزيا لكر كنفا الم ركنى بلتة رد المصور كنكم وهاجن منتكروا رد المصور بالعميل
 فت الطريق قبل ملاحز عساكي من نسا ملهم يمشي الرجل من الكس الى وادي الامام الا انه لا يدر لسا ولا غير حتى حارت مهاجرة نسا ما نطعت
 وهالنا البين كل الشروط اولها ان يبيع عساكي من علقى الى الكس ما نتم سفوننا على الكس ونرا حها ونر سفنا كن على علقى ونرا حها
 طواننا وعساكي كن يفتح بحل واحد بهذا لا يكن بوجه من الوجوه ومبها عا لكر علقه ولا يلمن بها فلب لان الدماء سلكا يتبع رنا
 ان المراء يستام من هه كنكم من جهة وادى عماد كذا في ك والسلفان مصلح واسم لنقى لكمة الشج والارشاد ورسول الم حوا كنكم
 اذ السام انه بعد الصلح عا نكر من احدم عساكي لا تكون معامل من اخواننا حتى زاجر كنكم انتم انكم كنكم ان هارم اخواننا لا تكون مصلح
 راجعنا بها انتد كنكم الفنا حبه بنسنا وابع الشوك والكتب والسلاح التي احوت بالناس والابا ما كن كننا نفلنا اليها لانا شنا كنسنا مصلح
 ا هه عساكي من نسا وامي فو لعلنا بها باننا راجع فنا بيه هه سب ملاء كنكم واربعه الام بنون هه زام نقي ما ضاع لظبه زاور علقى
 على جميع الكتب وثلاثه الام من السلاح الخ احري بالنار واما الاموال والافمن وما ضاع في اية الناس من السلاح محو اميل
 المخلوع عذرنا ما نطلب فيه ضياعا وكر من التجاره تكون مبرجة بينا من التجار واما اخواننا لا يصلون الى مخلصا كنكم عساكي كنكم لانا شنا
 لانا حزارا من الموضوع في المخلوع زام الشوك هذه المصالحه تكون على ما ذكر من الشوك بالعاهدة التامه وانت المخلوبين ميهام من هه
 ونحن المخلوبون ميهام من جهة اخواننا واسم على ما نقول وكيل ونو بينا كنكم ما عذرنا بنسنا مشا هه ولا نكننا الم اخا ميا وعلى الم مضر
 وهو حسبنا ونعم الوكيل نعم المولى ونعم النصير

تاريخ ٢٠٠٠
 و هو المراسلة السلطان بون تار
 ونهنا حسب ما لفظه المراسل المولى



Note bas de page

ⁱ Voir Jean-Louis Triaud. *La légende noire de la Sanûsiyya. Une confrérie musulmane sous le regard français (1840-1930)*. Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1995, 2 vol.

ⁱⁱ Il s'agissait de Muhammad al-Barrânî et de Sharîf al-Zarrûq.

ⁱⁱⁱ Les troupes italiennes débarquent à Tripoli le 5 octobre 1911 et se heurtent à une forte résistance de la part des Turcs. Tobrouk est occupé dès le 4 octobre et Benghazi le 20 octobre. Au printemps 1912, toute la zone côtière est entre les mains des Italiens.

^{iv} Le traité d'Ouchy (18 octobre 1912) met fin à la guerre italo-turque. L'Empire ottoman cède à l'Italie la Tripolitaine, la Cyrénaïque, ainsi que les îles du Dodécanèse, dans la mer Egée. Pierre Renouvin, *Les questions méditerranéennes de 1904 à 1914*, centre de documentation universitaire, Paris, 1958, p 33.

^v David Motadel, *Islam and the European Empires*, Oxford University Press, 2014, p 16-17.

^{vi} Sous le titre, en première page : « Il Papa dei Senussiti al 'Giornale d'Italia'. Une protesta contra la Francia ». Voir la reproduction de cette page ci-dessous en annexe.

^{vii} Il fallait alors environ quatre mois à un courrier pour joindre, dans l'un ou l'autre sens, Paris et Fort-Lamy (aujourd'hui Ndjaména).

^{viii} Sur l'affaire de Bir Alali, voir Jean-Louis Triaud, *Tchad 1900-1902. Une guerre franco-libyenne oubliée ? Une confrérie musulmane, la Sanûsiyya, face à la France*. Paris, L'Harmattan, 1987. Cet ouvrage contient aussi la reproduction, la traduction et l'analyse des documents sanûsî en arabe saisis dans la *zâwiya* par les troupes françaises, et conservés ensuite dans les archives du ministère des Colonies (Archives nationales d'Outre-mer, ANSOM, 57 PA, fonds Destenave).

^{ix} Archives du ministère français des Affaires étrangères, Correspondance politique, Nouvelle série, Afrique occidentale, volume 50. Ministre des Colonies au gouverneur général de l'Algérie, 6 juin 1902.

^x Archives nationales d'Outre-Mer, ANSOM, Tchad, III, 1, gouverneur général du Congo français, note (au ministre des Colonies), 14 mars 1909.

^{xi} *Journal officiel*, Débats parlementaires, 18 février 1910, p. 912.

^{xii} Archives nationales d'Outre-mer, ANSOM, Afrique IV 37 bis, ministre des Colonies aux gouverneurs généraux de l'AOF et de l'AEF, 5 mars 1911.

^{xiii} Maurice Viollette est l'auteur du projet de loi Blum-Viollette, en 1936, qui prévoyait d'accorder la citoyenneté française et le droit de vote aux élites musulmanes algériennes et qui suscita de ce fait la vive hostilité des élus français d'Algérie. Maire de Dreux, Viollette fut révoqué par le gouvernement de Vichy.

^{xiv} Cordier Henri. Nouvelles de la mission Bonnel de Mézières en Afrique. In: *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 58^e année, N. 3, 1914. pp. 205-206.



^{xv} En janvier 1911, il retrouva les restes du major Laing, assassiné près de Tombouctou en 1826. Son nom reste également associé à la découverte, en 1914, dans le sud-est de la Mauritanie, du site de Kumbi Saleh, identifié ensuite comme l'une des anciennes capitales du Ghana médiéval.

^{xvi} 'Abd Allah Kakhâl à La Vaissière de Lavergne (Archives nationales d'Outre-Mer, ANSOM, Affaires politiques, 1054 (1). 7 avril 1911). La Vaissière, rédacteur au ministère des Colonies, maintenait le contact avec 'Abd Allah Kakhâl quand Bonnel de Mézières avait été envoyé en mission, par le gouverneur général de l'AOF, au Sahara, au Niger et au Nigeria.

^{xvii} Journal officiel, Débats parlementaires, 6 avril 1911, p. 1742.

^{xviii} On notera que Messimy et Augagneur avaient été dreyfusards (partisans de l'innocence du capitaine Dreyfus), un marqueur politique important à l'époque, qui les distinguait nettement des courants nationalistes, militaristes et antisémites.

^{xix} Archives nationales d'Outre-Mer, ANSOM, Affaires politiques, 1054 (1), 19 juin, 6 pp. dactyl.

^{xx} Le ministère des Affaires étrangères avait aussi été consulté et avait manifesté ses propres réserves à mots couverts, s'inquiétant des réactions britanniques et demandant que Bonnel de Mézières garde le contact avec l'Agence diplomatique française du Caire.

^{xxi} Sur l'ensemble de cette affaire, la mission de Bonnel de Mézières au Caire, ses suites et ses conséquences, voir Jean-Louis Triaud, *Lal égende noire de la Sanûsiyya*, op. cit. vol. 2, pp. 691-720.

^{xxii} La lettre de 'Abd Allah Kakhâl, datée du 26 *rajab* 1329 (25 juillet 1911), adressée » aux « ulémas, aux érudits, nos éminents seigneurs Sidi Ahmed Chérif et Frères » n'est connue que par la traduction française qui figure dans le rapport de mission de Bonnel de Mézières (Archives nationales d'Outre-Mer, ANSOM, Affaires politiques, 1054 (1), Rapport de mission, 15 septembre 1911, 95 pp. dactyl.

^{xxiii} Arada est situé à environ 150 kilomètres au nord-ouest d'Abéché, à une égale distance au sud du 16^e parallèle. Une telle limite laissait à la confrérie tout le nord du Tchad (le « Borkou-Ennedi-Tibesti »), En 1983, dans le cadre de l'affrontement avec la Libye, on se souvient que, selon une méthode analogue, le 16^e parallèle avait été fixé dans la même zone par l'« opération Manta » comme limite entre les forces libyennes, au nord, et franco-tchadiennes, au sud.

^{xxiv} Le texte de ce rapport, cette lettre comprise, et l'ensemble du dossier se trouvent dans Archives nationales d'Outre-Mer, ANSOM, Affaires politiques, 1054 (1).

^{xxv} Ce délai est à peu près normal si l'on considère qu'il y a environ 2 300 kilomètres entre Le Caire et Kufra en passant par la côte, et si l'on tient compte, aussi, des arrêts et des attentes des caravanes et des difficultés du terrain, souvent désertique.

^{xxvi} « Ô Gens du Livre (*ahl al-kitâb*), venez à une parole commune entre vous et nous : nous n'adorons qu'Allah ; nous ne lui associons rien ; nul parmi nous ne se donne de Seigneur en dehors d'Allah. S'ils se détournent, dites-leur : Attestez que nous sommes vraiment soumis (*muslimûn*)» (Coran, III, 64).

^{xxvii} Dans les correspondances sanûsî qui furent saisies plus tard par les troupes françaises, on trouva des échos de ces débats internes. Ahmad al-Rîfî, un grand disciple, avait dit : « Les Français sont traîtres et ne feront pas la paix avec vous ». Finalement, les *ikhwân* incitèrent Ahmad al-Sharîf



à accepter une frontière avec les Français pour pouvoir mieux combattre les Italiens (Jean-Louis Triaud, 1995, vol. 2, p. 708).

^{xxviii} Kousséri, situé en face de Fort-Lamy/Ndjaména, de l'autre côté du Logone et du Chari, est aujourd'hui une ville camerounaise.

^{xxix} Archives nationales d'Outre-Mer, ANSOM, Affaires politiques, 1054 (1), Bonnel de Mézières à ministre des Colonies, 29 juillet 1912.

^{xxx} Archives de la République du Niger, Niamey, Affaires politiques et administratives, Ministre des Colonies au Gouverneur général de l'AOF, 18 avril 1912, avec ampliation aux territoires.

Sources et Bibliographie

• Coran Karim Sourate III.

• Archives françaises :

- Archives d'Outre-Mer, dossier n°1054, Affaires politiques
- Archives nationales d'Outre-mer, ANSOM, Afrique IV 37 bis, ministre des Colonies aux gouverneurs généraux de l'AOF et de l'AEF, 5 mars 1911.
- Archives nationales d'Outre-Mer, ANSOM, Tchad, III, 1, gouverneur général du Congo français, note (au ministre des Colonies), 14 mars 1909.
- Archives du ministère français des Affaires étrangères, Correspondance politique, Nouvelle série, Afrique occidentale, volume 50. Ministre des Colonies au gouverneur général de l'Algérie, 6 juin 1902.

• Archives de Niger

- Archives de la République du Niger, Niamey, Affaires politiques et administratives, 1912.
- archives du ministère des Colonies (Archives nationales d'Outre-mer, ANSOM, 57 PA, fonds Destenave.

• Archives de l'assemblée nationale française

- Journal officiel, Débats parlementaires, 6 avril 1911.

• Ouvrages :

- Jean-Louis, TRIAUD. La légende noire de la Sanûsiyya. Une confrérie musulmane sous le regard français (1840-1930). Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1995, 2 vol.
- Pierre, RENOUVIN, Les questions méditerranéennes de 1904 à 1914, centre de documentation universitaire, Paris, 1958, p 33.
- Jean-Louis, TRIAUD, Tchad 1900-1902. Une guerre franco-libyenne oubliée ? Une confrérie musulmane, la Sanûsiyya, face à la France. Paris, L'Harmattan, 1987.
- David, MOTADEL, Islam and the European Empires, Oxford University Press, 2014, p 16-17.



- Henri, CORDIER. Nouvelles de la mission Bonnel de Mézières en Afrique. In: Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 58^e année, N. 3, 1914. pp. 205-206.
- Pierre MILZA, Français et Italiens à la fin du XIX^eme siècle : aux origines du rapprochement franco-italien de 1900-1902, École française de Rome. 1981, p. 613.
- André, MARTEL., « Le Royaume Sanusi de Libye (1951-1969) », *Cahiers de la Méditerranée*, 41 (1), 1990. p. 143-162.
- André, MARTEL, Les confins saharo-tripolitains de la Tunisie, 1881-1911, vol 1, thèse de doctorat soutenue à l'université de Paris, presse universitaires de France, 1965, p106.
- Jean-Louis TRIAUD, « la Libye », in POPOVIC A, VEINSTEIN G, Les Voies d'Allah, Les ordres mystiques dans l'Islam des origines à aujourd'hui, Fayard, 1996, Pp409-413.